➔ **la stabilisation de l'éperon rocheux surplombant la RD 1005, commune de Gex, à proximité du col de la Faucille** :
Ces travaux s'élevant à 350 000 € ont été repoussés depuis plusieurs années en raison des longues procédures environnementales. De plus, la période de réalisation des travaux est restreinte en raison de la présence de la grassette, plante endémique.

➔ **la sécurisation d'une falaise sur la RD 1504, commune de Chazey-Bons.**
Montant estimatif des travaux : 230 000 €.

➔ Zoom sur le dispositif de protection contre les éboulements rocheux de la RD 9

Le chantier se situe sur la RD 9, entre les communes de Plateau d'Hauteville et de Ruffieu.

• Pose de barrières grillagées d'une hauteur de 60 cm à 80 cm, sur un linéaire de 260 m, pour retenir les petits éboulements de pierre.
• Réhaussement d'un grillage existant sur un linéaire de 40 m.

Montant des travaux : 73 000 €.

Les travaux sont confiés à l'entreprise CAN. Le suivi du chantier est réalisé par le « pôle entreprises Est » du Département.

➔ **Les autres chantiers prévus en 2021 (montants estimatifs)** :

Chaley / RD 21 / remise en état des dispositifs de protection, réparation de l'écran pare-blocs / 35 000 €
Champfromier / RD 14 / mise en place d'un grillage / 26 500 €
Chevillard / RD 31 / création de barrières grillagées / 5 000 €
Chézery-Forens / RD 14 / création de barrières grillagées / 20 500 €
Chézery-Forens / RD 991 / création de barrières grillagées / 106 000 €
Corveissiat / RD 936 / création d'un grillage pendu / 160 000 €
La Burbanche-Tenay / RD 103a /remise en état des dispositifs de protection / 10 000 €
Parves-et-Nattages / RD 107 / nettoyage et débroussaillage des grillages / 30 000 €
Prémeyzel / RD 10 / Purge du filet / 4 000 €
Saint-Rambert-en-Bugey / RD 11 / participation aux travaux communaux suite à l'éboulement de mars 2020 / 54 000 €
Saint-Sorlin-en-Bugey / RD 60b /remplacement du dispositif existant, nettoyage des écrans pare-blocs 86 000 €

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain - Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand Tél. 04 74 22 98 33 celine.moyne-bressand@ain.fr

www.ain.fr

DOSSIER DE PRESSE
Mercredi 21 avril 2021

PROTECTION CONTRE LES ÉBOULEMENTS ROCHEUX

PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ DES USAGERS

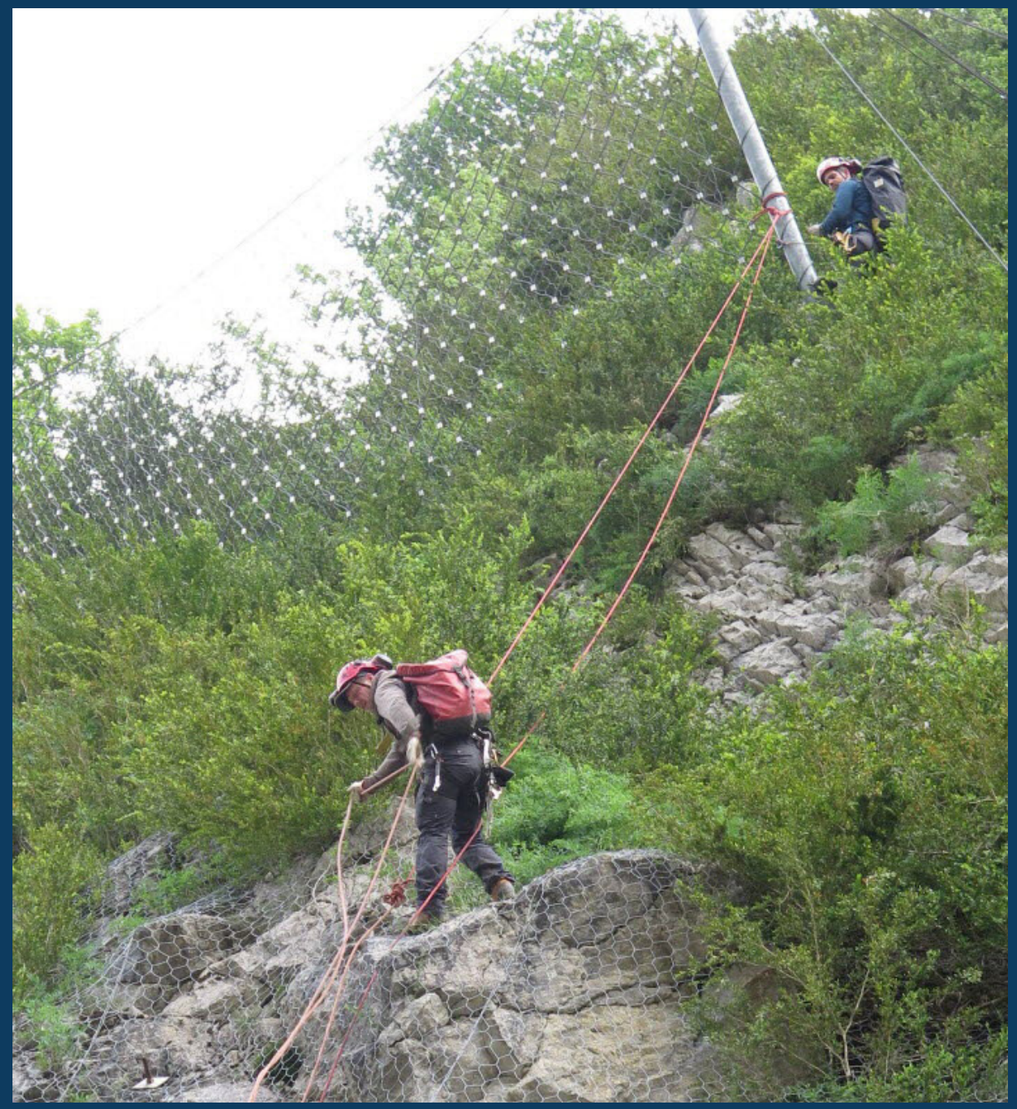

www.etatdesroutes.ain.fr

AIN 01 le Département

PROTECTION CONTRE LES ÉBOULEMENTS ROCHEUX : PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ

Cet hiver, le département de l'Ain a été marqué par de nombreuses chutes de rochers. Des pluies soutenues et des périodes de redoux ont, en effet, accru le risque d'éboulements. Les chutes de pierres et les glissements de terrain, véritables menaces surtout dans l'est de notre territoire, constituent des enjeux majeurs en termes de sécurité.

Les agents des routes du Département assurent la surveillance du réseau routier, mènent un suivi permanent des dispositifs de protection installés sur les différents sites et interviennent immédiatement dès que la présence de pierres est constatée sur la chaussée.

Si le risque zéro n'existe pas, le Département de l'Ain fait de la sécurité des usagers de la route une priorité : il déploie des moyens humains et financiers de plus en plus importants. Cette année, 1 330 000 € sont investis par le Département de l'Ain pour l'entretien et l'implantation de nouveaux dispositifs (barrières et filets de protection), soit 590 000 euros de plus qu'en 2020.

Depuis l'accident mortel d'Argis en mars 2012 sur la RD 1504, aucune autre victime n'a été à déplorer sur le réseau routier départemental. Toutefois, deux accidents corporels légers se sont produits, cet hiver, sur la RD 1084, dans le secteur de Cerdon.

LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE DE PROTECTION CONTRE LES ÉBOULEMENTS ROCHEUX

Dans l'Ain, l'important linéaire des zones exposées ne permet pas aujourd'hui de faire un diagnostic complet des risques et d'avoir une vision prospective de la situation, d'autant que ces événements sont intimement liés aux conditions météorologiques et aux mouvements sismiques. Ils sont donc difficilement prévisibles.

Pour autant, le Département de l'Ain, qui n'est pas propriétaire des falaises dans la très large majorité des cas, investit cette problématique dans sa politique routière car la sécurité des usagers du réseau routier est une priorité.

En chiffres

Cette année, le Département de l'Ain consacrera 1 330 000 € à la protection contre les éboulements rocheux, soit 590 000 € de plus qu'en 2020.
➔ 1 059 500 € : implantation de nouveaux dispositifs*
➔ 270 500 € : entretien de l'existant

* Une partie de ces travaux bénéficie de l'aide de l'Etat et de la Région dans le cadre du CPER Montagne (contrat de plan Etat Région) à hauteur de 620 000 €.

ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE DU PATRIMOINE ET PROGRAMMATION DES TRAVAUX

La direction des routes du Département assure un suivi permanent des dispositifs existants installés sur les différents sites et intervient immédiatement sur tout désordre constaté.

Les événements inopinés mineurs font l'objet d'une intervention immédiate réalisée en régie et d'un suivi quotidien pour surveiller la situation.

Les événements inopinés majeurs, qui se produisent généralement durant les périodes de pluies soutenues ou de redoux, font l'objet :

➔ **d'une intervention très rapide d'une entreprise spécialisée** afin d'obtenir un diagnostic dans l'urgence, de manière à prendre immédiatement les mesures nécessaires en terme de sécurité routière et d'exploitation de la route ;

➔ **d'une étude géotechnique approfondie** confiée à un bureau d'études spécialisé dont le rapport sert de référence pour la programmation des travaux du Département.

Les 220 sections de routes départementales équipées de dispositifs de protection contre les éboulements rocheux font l'objet d'une **visite annuelle réalisée par des agents du Département et d'une visite quinquennale effectuée par une entreprise spécialisée détenant les compétences et le matériel nécessaires pour mener à bien les expertises approfondies. Ces diagnostics et les préconisations émises sont suivis des interventions nécessaires de purge de grillage ou de réparation des dispositifs défectueux**.

La surveillance du réseau routier départemental est assurée par **des patrouilles qui permettent à chaque route d'être visualisée, tous les 15 jours, hors période hivernale, et tous les matins, dès la première heure, en période hivernale, pour celles situées en zone de montagne. Dans ce dernier cas, le nettoyage des pierres ou des coulées de boue est effectué soit directement par la patrouille, soit par une intervention nécessitant des moyens plus conséquents.**

Agir dans le respect des contraintes environnementales

Une grande partie des sites impactés par les éboulements se trouve dans des zones pour lesquelles il est nécessaire de respecter les différentes réglementations environnementales en vigueur : arrêtés de protection Biotope, Natura 2000, ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique), loi paysage... Une longue période de procédures environnementales associant les services de l'Etat (DDT et DREAL), la direction de l'environnement du Conseil départemental et les associations partenaires pour les études et suivis écologiques (Ligue pour la Protection des Oiseaux, Groupe Pèlerin du Jura) est souvent nécessaire avant de pouvoir engager des travaux, pourtant jugés parfois urgents au vu des risques et des contraintes d'exploitation.

LES CHANTIERS PROGRAMMÉS EN 2021

Le programme « dispositifs de protection contre les éboulements rocheux » pour l'année 2021 a été validé par l'Assemblée départementale, lors de la session du 1er février dernier.
Parmi ces opérations :

➔ **l'achèvement des travaux sur la RD 120, commune de Culoz (accès au col du grand Colombier depuis Culoz) :** suite à un éboulement survenu en mars 2017, les protections ont été remises en place et la route remise en état. Reste aujourd'hui à poser des protections supplémentaires (pare-blocs) pour un montant estimé à 185 000 €.

➔ **la remise en état de la RD 103, commune de Rossillon** : cette route a été fortement endommagée par un éboulement rocheux survenu en début d'année 2021. Les travaux n'étaient pas inscrits à la programmation mais ont été traités en urgence et réalisés pour un montant de 70 000 €.